

Avis de vacance interne/externe

DIRECTION DE L'IMMOBILIER ET DES INFRASTRUCTURES EXTERIEURES
Service Voirie
Dessinateur projecteur en infrastructures, réseaux, bâtiments et paysage

Emploi à temps complet relevant du cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux Catégorie B

Délai de rigueur au plus tard le :
Lundi 4 septembre 2017

Missions du poste :

Sous la responsabilité du responsable de service maîtrise d'ouvrage (50 %) et du responsable de service voirie (50 %), l'agent(e) réalise, à l'aide de logiciels spécialisés, l'ensemble des documents graphiques relatifs à des projets d'aménagements d'espaces extérieurs ou d'équipements publics, des études préalables aux plans d'exécution et dossiers d'ouvrages exécutés, en assure la mise à jour lors de modifications intervenues.

Fonction :

Participation à l'étude et analyse des projets sous maîtrise d'ouvrage déléguée.
Conception et élaboration des projets relatifs aux équipements communaux et aux espaces extérieurs du domaine privé de la ville et du domaine public non transféré à La Métropole.

Activités

Participation à l'étude et analyse des projets sous maîtrise d'ouvrage déléguée

- Étudier des projets relatifs aux espaces extérieurs et aux équipements communaux (éclairage public, espaces verts, espaces sportifs, espaces extérieurs aux abords des bâtiments communaux, bâtiments et voirie).
- Écouter et traduire l'expression des besoins pour répondre à la demande des utilisateurs.

Participation à l'évaluation quantitative des projets et relations avec les bureaux d'études et entreprises

Conception et élaboration des projets relatifs aux équipements communaux et aux espaces extérieurs du domaine privé de la ville et du domaine public non transféré à La Métropole

- Dessiner des projets d'aménagements (espaces extérieurs, équipements communaux)
- Participer aux relevés topographiques en lien avec les géomètres
- Exécuter des plans d'avant projet pour aide à la décision et à l'estimation
- Réaliser en utilisant les logiciels spécifiques, l'ensemble des documents graphiques relatifs aux projets d'aménagement : depuis les plans des phases avant projet sommaire aux plans projets et jusqu'aux plans d'exécution.
- Recoller des plans topographiques, des espaces extérieurs et des équipements publics
- Exécuter des plans d'alignement sur la commune en lien avec le PLU
- Élaborer et modifier des documents graphiques, insertions paysagères

Gestion des matériels, logiciels bibliothèques de plans et supports d'information

Participation au bornage contradictoire comme représentant de la Ville

Compétences	
Savoir-faire	Connaissances
Utiliser internet, un intranet, une messagerie électronique	Environnement territorial FPT cat B Environnement territorial de la collectivité Instances, processus et circuits de décision de la collectivité Missions et activités des partenaires extérieurs associés
Utiliser une suite bureautique dans ses fonctions avancées : saisie, mise en forme....	Procédures du service et des services partenaires Vocabulaire professionnel du service
Utiliser des logiciels bureautiques et des progiciels “métiers” UCAO/DAO/PAO	Notions de photographie numérique
Appliquer les techniques de relevés de terrain	Procédures administratives liées à la mise en œuvre d’opérations et de programmes
Appliquer les techniques traditionnelles de dessin et de dessin assisté par ordinateur	Démarches qualité et certifications ISO Matériaux traditionnels et contemporains Notions sur les systèmes de bases de données
Appliquer les règles d'avant-métré (nivellement de projet), de métré	Topographie Infographie Modélisation Principes d'une charte graphique
Appliquer les techniques du génie civil	Systèmes d'information géographique
Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail	Normes, documents techniques et conventions graphiques propres à chaque type de domaine technique.
Rendre compte d'activité sur les outils de suivis.	Droits et obligations des usagers Notions d'archivage Communication écrite : bonne connaissance Communication orale : bonne connaissance Réglementation en matière de HSST

Qualités essentielles à la tenue de l'emploi :

Rigueur /précision
Bonne écoute
Adaptabilité aux nouvelles technologies
Adaptabilité aux imprévus et/ou aux priorités
Être force de proposition

Conditions d'exercice :

Horaires réguliers dans le cadre du protocole GTT 2016
Travail à l'extérieur par tous les temps, en toutes saisons, à pied ou motorisé - Travail en bureau d'études
Travail sur la voirie ou sur des îlots : circulation - Travail au contact des piétons
Port d'EPI
Travail sur poste informatique – dessin avec utilisation de la souris

Conditions d'accès :

Diplômes obligatoires BAC OU BAC *2 ou équivalent dans le dessin CAO DAO
Permis B obligatoire
PSC1 recommandé

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les fonctionnaires du cadre d'emplois des techniciens territoriaux, les agents promouvables à ce cadre d'emplois ou les agents non titulaires, étant précisé que les candidatures des titulaires seront examinées en priorité, voudront bien faire acte de candidature, sous couvert de leur Chef de service pour les candidatures internes, (**lettre de motivation + CV obligatoire**), à Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emplois et Compétences (ou par mail : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr).

Le Directeur Général des Services

